

info^{re}ntes^{MC}

Le bulletin des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • Hiver 2007 • N° 16

Hausse de 2 % des cotisations en 2007

PAGE 2

L'actif de la caisse atteint 100 G\$

PAGE 4

Des cotisations plus
élevées assureront la
sécurité financière
de jeunes enseignants
comme Dennis Ku.



**DANS
CE
NUMÉRO**

2
Nouveaux taux
Montant de votre
cotisation en 2007

3
Retraite 101
Mieux connaître
votre régime

6
Rente en ligne
Demande de rente
en six étapes faciles

7
Placements
Acquisition
d'infrastructures

8
Prix d'excellence
Bob Bertram
récompensé

Hausse de 2 % du taux de cotisation en 2007

Dès votre première paie de l'année, 2 % de plus de votre salaire seront versés au régime de retraite.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario augmenteront les cotisations salariales de 0,3 % en 2008 et de 0,8 % en 2009. Le taux de 2009 sera confirmé à la suite d'une évaluation de la situation financière du régime, en 2008.

Un enseignant touchant en moyenne 65 000 \$ annuellement versera 6 386 \$ au régime en 2007, soit 1 275 \$ de plus que l'année précédente. Toutefois, comme les cotisations de retraite sont déductibles d'impôt, la réduction salariale nette sera d'environ 878 \$.

La FEO et le gouvernement provincial intègrent graduellement les augmentations de taux de l'ordre de 3,1 % sur trois ans afin de combler l'insuffisance de capitalisation de 6,1 G\$ du régime selon les calculs de janvier 2005. Il s'agit d'une première hausse depuis 1990. Les droits de pension ne sont en rien modifiés.

POINTS SAILLANTS

En 2007, le taux de cotisation salariale augmente de 2 %.

Vos cotisations salariales passeront, en 2007, de 8 % à 10 % en moyenne.

D'autres hausses sont prévues pour 2008 et 2009.

Les hausses de taux visent à équilibrer l'actif du régime avec les coûts des prestations de retraite.

Dennis Ku, enseignant en 3^e année, commence à saisir l'importance de l'équilibre entre l'actif et le passif du régime.



Comme toujours, les cotisations versées par le gouvernement de l'Ontario seront rajustées pour tenir compte des nouveaux taux de cotisations salariales.

Vérifiez votre premier relevé de paie en janvier pour connaître le montant exact de votre cotisation ou consultez le tableau *Montant de votre cotisation en 2007*. De nombreux enseignants recommencent à cotiser au Régime de pensions du Canada et à l'assurance emploi en janvier, ce qui réduit encore plus leur salaire net.

Les nouveaux taux ne modifient en rien vos droits de cotisation à un REER. Ceux-ci sont établis en fonction de la valeur présumée des prestations accumulées dans le cadre du régime, et non du montant que vous y versez.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Page 7, *Vos questions*
- Notre site Web : www.otpp.com.
- Site Web de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario : www.otffeo.on.ca ■

LES FAITS EN BREF

8 %

Taux de cotisation moyen, en pourcentage du salaire, en 2006

10 %

Taux de cotisation moyen, en pourcentage du salaire, en 2007

800 M\$

Cotisations versées par le gouvernement de l'Ontario en 2005

800 M\$

Cotisations versées par les enseignants en 2005

Montant de votre cotisation en 2007

SALAIRE ANNUEL	COTISATIONS AU RÉGIME EN 2007	COTISATIONS AU RÉGIME EN 2006	AUGMENTATION AVANT IMPÔT	DIMINUTION DU SALAIRE NET
30 000 \$	2 790 \$	2 190 \$	600 \$	471 \$
35 000	3 255 \$	2 555 \$	700 \$	549 \$
40 000	3 720 \$	2 920 \$	800 \$	543 \$
45 000	4 206 \$	3 331 \$	875 \$	603 \$
50 000	4 751 \$	3 776 \$	975 \$	671 \$
55 000	5 296 \$	4 221 \$	1 075 \$	740 \$
60 000	5 841 \$	4 666 \$	1 175 \$	809 \$
65 000	6 386 \$	5 111 \$	1 275 \$	878 \$
70 000	6 931 \$	5 556 \$	1 375 \$	932 \$
75 000	7 476 \$	6 001 \$	1 475 \$	989 \$
80 000	8 021 \$	6 446 \$	1 575 \$	868 \$
85 000	8 566 \$	6 891 \$	1 675 \$	948 \$
90 000 \$	9 111 \$	7 336 \$	1 775 \$	1 005 \$

Comme les cotisations au régime sont déductibles d'impôt, l'effet de la hausse des taux de cotisation sur votre salaire net est moindre. Les diminutions du salaire net sont calculées en fonction des exemptions fiscales et des taux d'imposition en vigueur en juillet 2006. Des revenus ou des déductions supplémentaires pourraient faire varier l'augmentation nette de vos cotisations.

Taux de cotisation annuels

(En pourcentage du salaire)

ANNÉE	ENSEIGNANTS			GOUV. DE L'ONTARIO/EMPLOYEURS DÉSIGNÉS		
	Jusqu'au maximum RPC*	Au-dessus du maximum RPC*	Augmentation	Jusqu'au maximum RPC*	Au-dessus du maximum RPC*	Augmentation
2006	7,3 %	8,9 %	–	7,3 %	8,9 %	–
2007	9,3 %	10,9 %	2,0 %	9,3 %	10,9 %	2,0 %
2008	9,6 %	11,2 %	0,3 %**	10,4 %	12,0 %	1,1 %
2009+	10,4 %	12,0 %	0,8 %	10,4 %	12,0 %	–
TOTAL			3,1 %			3,1 %

* Le Régime de pensions du Canada (RPC) fixe un plafond des gains donnant lieu aux cotisations et aux prestations du RPC. Le plafond, rajusté chaque année, est de 43 700 \$ en 2007.

** En 2008, les cotisations salariales sont en partie subventionnées par la FEO à l'aide d'une réserve de crédits ouvrant droit à pension, découlant des négociations sur le régime de retraite de 1998-2001.

+ Selon la situation financière du régime, les taux de cotisation pour 2009 et les années suivantes pourraient être modifiés.

Retraite 101 : mieux connaître votre régime

Vos prestations de retraite pourraient devenir votre actif financier le plus important, dépassant même la valeur de votre propriété. Voici quelques faits pour mieux comprendre votre régime.

RENTE DE BASE

- **Prestations déterminées** – Votre rente est calculée selon une formule. Votre rente annuelle de base se calcule comme suit :

2 % X années de services décomptés X moyenne des cinq meilleurs salaires annuels

À 65 ans, votre rente est réduite pour tenir compte de la pension du RRC.

- **Rente avec réduction en cas de retraite anticipée** – Vous pouvez toucher une rente avec réduction dès 50 ans si vous voulez prendre votre retraite avant d'atteindre votre facteur 85 (détail ci-dessous).

- **Augmentation potentielle de votre rente** – Vous pouvez racheter des services liés à un congé admissible, sous réserve de certaines conditions.

- **Prestations de survivant** – Votre conjoint ou les enfants à votre charge admissibles ont droit à des prestations de survivant à votre décès.

AUTRES PARTICULARITÉS

- **Protection contre l'inflation** – Votre rente est indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC). La hausse maximale annuelle est de 8 % et l'excédent, s'il y a lieu, est reporté à une année où l'inflation est moindre.

- **Facteur 85** – Vous avez droit à une rente non réduite quand votre âge plus vos années de services admissibles égalent 85. ■

100 G\$... toujours en hausse



Le 24 octobre, l'actif du régime a atteint le cap des 100 G\$. Nous sommes loin des 19 G\$

confiés à Bob Bertram et à son équipe en 1990. De 1990 à la fin de 2005, le taux de rendement annuel moyen de la caisse a été de 11,7 %, soit 19,3 G\$ de plus que le rendement des marchés.

M. Bertram a récemment reçu un prix d'excellence pour son travail dans le domaine des placements (voir la page 8).

Pour lui, seul le travail d'une équipe dévouée permet d'atteindre de tels résultats.

Voici les membres clés de cette équipe, qui travaillent déjà à générer les prochains 100 G\$, et un aperçu des portefeuilles sous gestion.



TITRES À REVENU FIXE
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL
SEAN ROGISTER
PORTEFEUILLE :
ENVIRON 27 % DE LA CAISSE

Aperçu : Nous investissons dans une vaste gamme de produits à revenu fixe et de titres du marché monétaire au Canada et à l'étranger, dont des titres des gouvernements (fédéral, provinciaux, municipaux et américain) et des obligations de sociétés de premier rang. Les obligations, tout comme les titres du marché monétaire, offrent la liquidité nécessaire pour régler les opérations de placement et, grâce aux stratégies à valeur ajoutée, un revenu régulier servant à verser les rentes mensuelles.

Cinq principaux placements : titres du gouvernement américain, titres du gouvernement de l'Ontario, obligations du concessionnaire de l'autoroute 407, contrats interbancaires et prêts garantis aux entreprises.

Réalisation notable de l'équipe :

Rendements plus élevés que les indices de référence par la diversification à l'échelle internationale.

Son plus grand défi : Maîtriser les risques tout en obtenant d'excellents rendements.



TITRES DE SOCIÉTÉS PRIVÉES, CAPITAL DE RISQUE, INFRASTRUCTURES ET TERRAINS FORESTIERS EXPLOITABLES

VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL
JIM LEECH
PORTEFEUILLE :
ENVIRON 11 % DE LA CAISSE

Aperçu : La Teachers' Private Capital compte parmi les fonds communs d'investissement de capitaux les plus importants au Canada. Nous investissons dans des sociétés à forte et moyenne capitalisation et nous fournissons du capital de risque aux entreprises en expansion, notamment dans le domaine de la technologie biomédicale. Notre portefeuille de placements en infrastructures et en terrains forestiers exploitables comprend des autoroutes, des aéroports, des pipelines, des ports, des réseaux de distribution d'eau et de gaz, tant au Canada qu'aux États-Unis, en Europe, en Afrique, en Australie et en Asie.

Cinq principaux placements : Maple Leaf Sports & Entertainment, Bell Globemedia, InterGen N.V., Scotia Gas Networks PLC et quatre terminaux maritimes acquis de Orient Overseas (International) Ltd. (voir la page 7).

Réalisation notable de l'équipe : Avoir fait de Teachers' Private Capital un leader mondial quant aux infrastructures et aux titres de sociétés privées.

Son plus grand défi : Continuer de se démarquer de la concurrence grâce à des investissements offrant le meilleur rapport qualité-prix.

QUE VALENT 100 G\$?

100 G\$ SUFFIRAIENT À FINANCER L'ENSEIGNEMENT EN ONTARIO PENDANT PRÈS DE HUIT ANS.



IL FAUDRAIT
3 169 ANS
POUR COMPTER JUSQU'À CENT MILLIARDS À RAISON D'UNE UNITÉ À LA SECONDE.



AVEC 100 G\$ ON ACHÈTERAIT 2,5 MILLIARDS DE DICTIONNAIRES.

100 MILLIARDS DE PIÈCES DE 1 \$ CÔTE À CÔTE ÉQUIVALENT À
480 FOIS
LA LARGEUR DU CANADA.



100 G\$ PERMETTRAIENT D'ACHETER UN CADEAU DE 15 \$ À CHAQUE HABITANT DE LA TERRE.



ACTIONS DE SOCIÉTÉS OUVERTES

VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL
BRIAN GIBSON
PORTEFEUILLE :
ENVIRON 27 % DE LA CAISSE

Aperçu : Nous détenons des actions dans 1100 sociétés dans le monde. Nous investissons de trois façons : indices boursiers, actions sous gestion active et placements stratégiques à grande échelle. Nos stratégies nous permettent d'obtenir les meilleurs rendements tout en maintenant le risque au plus bas. Nous recherchons les meilleures occasions de placement où qu'elles soient dans le monde et nous choisissons les sociétés qui présentent le meilleur potentiel de croissance à long terme.

Cinq principaux placements : Nexen Inc., BCE Inc., Fording Canadian Coal Trust, Aliments Maple Leaf Inc., et Macdonald, Dettwiler and Associates Ltd.

Réalisation notable de l'équipe : À partir d'un portefeuille ne comprenant que des actions canadiennes en 1999, obtenir un des taux de rendement les plus élevés au monde.

Son plus grand défi : Réaliser une plus-value par rapport au marché, ce qui est de plus en plus difficile à cause du prix élevé des actions.



BIENS IMMOBILIERS

PRÉSIDENT ET
CHEF DE LA DIRECTION
PETER SHARPE
LA CORPORATION
CADILLAC FAIRVIEW LIMITÉE
PORTEFEUILLE :
ENVIRON 11 % DE LA CAISSE

Aperçu : Cadillac Fairview est l'un des plus grands propriétaires, gestionnaires et promoteurs de biens immobiliers commerciaux en Amérique du Nord, avec une centaine de centres commerciaux et d'immeubles de bureaux de première qualité, soit environ 48 millions de pieds carrés locatifs. Filiale en propriété exclusive du RREO, cette société surveille les placements dans les sociétés immobilières et les fonds de placement internationaux.

Cinq principaux placements : Toronto Eaton Centre; Toronto Dominion Centre; Pacific Centre, Vancouver; Chinook Centre, Calgary; et Sherway Gardens, Toronto.

Réalisation notable de l'équipe : Diversifier le portefeuille par l'expansion au Brésil.

Son plus grand défi : Maintenir des rendements élevés malgré l'inflation des prix sur les marchés de l'immobilier au Canada et aux États-Unis.



RÉPARTITION STRATÉGIQUE DE L'ACTIF ET PLACEMENTS NON TRADITIONNELS

VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL
NEIL PETROFF
PORTEFEUILLE :
ENVIRON 24 % DE LA CAISSE

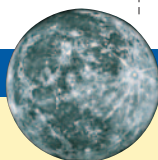
Aperçu : Peut-être le portefeuille le plus complexe, il comprend la répartition tactique de l'actif, les indices boursiers américains et étrangers, les opérations en devises, les opérations sur marchandises, les produits dérivés, les fonds de couverture et d'autres placements non traditionnels. L'équipe vise des rendements stables sur les marchés financiers mondiaux.

Cinq principaux placements : indices boursiers étrangers, opérations de couverture en devises liées aux placements en actions étrangères, répartition tactique de l'actif, opérations sur marchandises et fonds de couverture gérés par des tiers.

Réalisation notable de l'équipe : Rentabilité continue. Aucun rendement négatif depuis 1999.

Son plus grand défi : Trouver de nouvelles façons d'investir afin de déjouer les investisseurs qui tentent de reproduire nos stratégies innovatrices.

Les pourcentages indiqués sont fondés sur les placements nets en date du 31 décembre 2005.



PRÈS DE
100 MILLIARDS
DE PERSONNES ONT VÉCU
SUR LA TERRE DEPUIS
LE DÉBUT DES TEMPS.

UNE PILE DE 100 MILLIARDS DE PIÈCES
DE 1 \$ MESURE PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA
DISTANCE ENTRE LA TERRE ET LA LUNE.



AVEC 100 G\$, ON PEUT ACHETER
UNE MAISON DE 613 000 \$
POUR CHAQUE
ENSEIGNANT ONTARIEN.



À 5 % D'INTÉRÊT,
100 G\$ RAPPORTERAIENT
13,7 M\$
PAR JOUR.



100 G\$ ÉQUIVALENT AUX
FORTUNES COMBINÉES DE
BILL GATES ET DE WARREN BUFFET.



Demande de rente en ligne

Anne Wilks sait qu'il est facile de présenter une demande de rente en ligne.

Anciennement enseignante au primaire, elle est au nombre des 1 800 participants, soit 40 % des nouveaux retraités, à avoir présenté l'an dernier une demande de rente par iAccès Web, notre site sécurisé réservé aux participants.

Le processus de demande de rente en ligne a été intégré, il y a un an, au centre

de la retraite, un guichet unique vous permettant aussi de :

- créer et comparer des prévisions de rente selon différentes hypothèses;
- sélectionner vos prestations de survivant;
- accéder à une calculatrice de rachat;
- vérifier vos renseignements personnels;
- suivre le cheminement de votre demande de rente.

Les copies de documents comme le certificat de naissance sont toujours requises. Le centre de la retraite contient des renseignements à ce sujet. Ne tardez pas : certains documents peuvent prendre des mois à obtenir, en particulier ceux provenant d'autres pays.

Pour accéder au centre de la retraite, rendez-vous au www.otpp.com et cliquez sur Ouvrir une session.

Vous pouvez faire votre demande de rente en ligne jusqu'à quatre mois avant votre départ à la retraite.

DEMANDE DE RENTE EN SIX ÉTAPES

1. Dites-nous quand vous souhaitez prendre votre retraite.
2. Répondez à quelques questions sur votre emploi.
3. Vérifiez vos renseignements personnels.
4. Dites-nous dans quel compte déposer votre rente mensuelle.
5. Vérifiez votre demande et présentez-la en ligne.
6. Imprimez votre demande pour vos dossiers.

POUR S'INSCRIRE À iACCÈS WEB

1. Composez le 416 226-2700 ou le 1 800 668-0105, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30, ou
2. Remplissez le formulaire d'inscription à iAccès Web, au www.otpp.com, et retournez-le par la poste ou par télécopieur. ■

Partage du revenu de retraite

Si vous prévoyez prendre votre retraite sous peu, sachez qu'une nouvelle mesure du gouvernement fédéral vous permet d'allouer jusqu'à la moitié de votre revenu à votre conjoint pour l'application de l'impôt sur le revenu.

Le partage du revenu de retraite permet aux couples ayant des revenus inégaux d'alléger leur fardeau fiscal. Par exemple, si votre revenu annuel est de 40 000 \$ et que celui de votre conjoint n'est que de 10 000 \$, vous pourriez lui allouer 15 000 \$. Ainsi, vous égaliserez vos revenus et réduirez vos impôts combinés.

Vous pourrez partager vos revenus à l'exercice 2007, dans la déclaration à produire en 2008. Le changement ne devrait avoir aucune incidence sur le versement des prestations ni sur les retenues d'impôt à la source. ■

PAS DE RENTE SANS DÉMISSION

Vous ne pouvez pas toucher votre rente tant que vous travaillez dans le milieu de l'éducation. Pour toucher votre rente, vous devez démissionner et mettre fin à votre relation avec votre employeur. Votre démission n'est valide que si :

- votre conseil scolaire l'approuve sans condition;
- aucune disposition n'a été prise pour votre retour au travail dans le milieu de l'éducation;
- vous avez reçu votre indemnité de départ à la retraite ou des dispositions ont été prises à cette fin.

Acquisition d'infrastructures au coût de 2,4 G\$ US

La caisse a réalisé, à la fin de l'an dernier, son plus important investissement dans le domaine des infrastructures : une convention d'achat, au coût de 2,4 G\$ US, de quatre terminaux à conteneurs maritimes.

Les ventes annuelles combinées des terminaux, dont l'exploitation de conteneurs principale de New York à Staten Island, en plus d'installations au New Jersey, à Vancouver et à Delta, en Colombie-Britannique, sont de 500 M\$ US.

« Il s'agit de biens tangibles, solides, peu vulnérables aux caprices du marché et de l'économie, qui présentent en outre des perspectives de croissance intéressantes que nous allons soutenir », explique Jim Leech, vice-président principal, Teachers' Private Capital.

L'achat des terminaux, de Orient Overseas (International) Ltd. de Hong Kong, portera à plus de 7 G\$ le total des investissements de la caisse en infrastructures. Notre portefeuille se compose également de pipelines, de réseaux de distribution de gaz naturel, de centrales électriques, de services d'alimentation en eau, d'autoroutes à péage, de ponts et d'aéroports.

« Les infrastructures sont des investissements idéaux pour les régimes de retraite, car ils sont moins sensibles aux ralentissements économiques et à la concurrence, et fournissent un rendement à long terme stable, suivant l'inflation », ajoute M. Leech.

Les terminaux de conteneurs servent d'intermédiaire entre le transport maritime et terrestre. Les installations comportent toutes un terminal portuaire, d'où des navires, des camions et de trains sont chargés ou déchargés de leurs conteneurs. ■

Vos questions...



Q : En quoi la décision du gouvernement d'imposer les fiducies de revenu influera-t-elle sur les placements du régime?

R : La valeur des placements du régime dans les fiducies de revenu est de quelque 3 G\$, soit environ 3 % de son actif total. Le régime a essuyé une perte en capital à la suite de la décision, mais il ne dépend pas d'un placement ou d'une catégorie d'actif unique pour dégager les rendements nécessaires au versement des prestations dues. Les placements du régime sont très diversifiés.

L'instauration des nouvelles règles d'imposition se fera sur quatre ans, ce qui nous donne le temps de rajuster la répartition de nos avoirs, au besoin, et de saisir de nouvelles occasions de placement.

Les fiducies de revenu ressemblent aux sociétés ouvertes, mais elles distribuent mensuellement la plus grande partie de leurs profits avant impôt aux porteurs de parts. Ottawa a décidé d'imposer les profits distribués aux porteurs de parts afin d'endiguer le nombre croissant de sociétés souhaitant se convertir en fiducie de revenu et, par le fait même, la perte présumée en recettes fiscales.

Q : Comment se fait-il que le régime soit aux prises avec une insuffisance de capitalisation malgré un actif de 100 G\$?

R : Le régime dispose d'un actif de plus de 100 G\$ et verse aux retraités environ 3,4 G\$ annuellement. Il peut donc assumer ses obligations financières pendant de nombreuses années. On exige toutefois des régimes de retraite qu'ils disposent d'un actif suffisant pour verser les prestations auxquelles auront droit les participants actuels dans 50, 60, voire 70 ans.

Lors de la dernière évaluation actuarielle du régime, en janvier 2005, une insuffisance de capitalisation de 6,1 G\$ a été déclarée. Celle-ci sera comblée grâce à la hausse des cotisations du gouvernement et des participants, à compter de 2007 (voir la page 2).

Q : Une nouvelle insuffisance pourrait-elle survenir?

R : Bon nombre des conditions ayant mené à l'insuffisance de 2005, notamment les faibles taux d'intérêt après inflation, sont toujours présentes. Si la situation demeure la même, une autre insuffisance pourrait être déclarée à la prochaine évaluation du régime, en 2008.

Une insuffisance de capital survient lorsque le passif du régime (le coût des prestations futures) dépasse l'actif (actions, obligations, etc.). La FEO et le gouvernement provincial feront face à un des trois scénarios suivants en 2008 :

1. L'actif et le passif du régime seront équilibrés, aucun changement ne sera nécessaire.
2. L'actif sera supérieur au passif; le régime affichera un excédent pouvant servir à réduire le taux de cotisation.
3. Le passif sera supérieur à l'actif; le régime affichera une insuffisance. Une nouvelle augmentation des cotisations, une réduction des prestations ou une combinaison de ces deux mesures sera alors nécessaire pour rééquilibrer le régime.

Les rentes en cours de versement et les prestations accumulées à ce jour sont protégées en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. ■

M. Bertram récompensé pour l'ensemble de ses réalisations dans le domaine des placements

Bob Bertram a reçu un prix d'excellence pour son sens du leadership, son esprit novateur et ses résultats supérieurs dans la gestion de l'actif de régimes de retraite.



C'est dans une école rurale comportant une seule classe, en Saskatchewan, que Bob Bertram a commencé sa formation.

Le vice-président directeur, Placements, du RREO a reçu ce prix inaugural du magazine *Benefits Canada* l'an dernier.

« Il a changé la façon de voir les placements des caisses de retraite au pays, souligne Don Bisch, rédacteur en chef de *Benefits Canada*.

Sous sa direction, le régime s'est hissé au sommet des caisses de retraite canadiennes presque chaque année depuis sa

constitution en société indépendante en 1990. »

Issu d'une famille humble de Saskatchewan – il est le 12^e d'une famille de 14 enfants et a grandi sur une ferme céréalière – Bob Bertram a travaillé pendant 19 ans à Alberta Government Telephones, aujourd'hui Telus Corp., dont il a géré le fonds de placement de 2 G\$.

« Je n'oublierai jamais les leçons apprises à la ferme, dès ma jeunesse : travailler fort, sans compter les heures. C'est ce qui a fait de moi qui je suis », explique Bob.

À son arrivée au RREO en 1990, les 19 G\$ de la caisse étaient presque exclusivement investis en titres à revenu fixe. Il a rapidement modifié la situation, explorant des voies nouvelles en matière de stratégies de placement et de catégories d'actif devenues aujourd'hui courantes dans le secteur des régimes de retraite. La valeur de l'actif de la caisse dépasse maintenant les 100 G\$.

« Je n'ai jamais rencontré M. Bertram, mais il ne fait aucun doute que le régime, sous sa direction, a été un élément clé de ma qualité de vie à la retraite et de mon sentiment de confiance en l'avenir », écrit Dale Shortliffe, enseignant à la retraite. ■

LE SAVIEZ-VOUS?

UN RENDEMENT DE

10 %

fait doubler la valeur d'un placement en sept ans.

Selon une étude américaine sur l'espérance de vie,
VOUS OU VOTRE CONJOINT AVEZ

42 %

de chance d'atteindre 90 ans si vous passez le cap des 65 ans.

Le bulletin *Infoentes*[®] est publié à l'intention des participantes et participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario à raison de 19 ¢ l'exemplaire.

Vos commentaires et vos observations sur n'importe quel aspect d'*Infoentes* sont les bienvenus. Veuillez téléphoner à Debra Hanna à ce sujet en composant le 416 730-5351 ou le 1 877 812-7989; vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse : dhanna@otpp.com.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle
Téléphone : 416 226-2700 ou 1 800 668-0105
Télécopieur : 416 730-7807 ou 1 800 949-8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux avantages du régime. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime de retraite. Par conséquent, on ne doit pas se fier aux renseignements fournis dans ce bulletin pour régler les cas particuliers.

This newsletter is also available in English.



RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS

Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1706-0222



Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5

PM# 40062973